

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le renouveau du Parc départemental Meynier de Salinelles au cœur de la ville de Nîmes

Niché en centre-ville, au 26 rue Meynier de Salinelles sur la colline de la Tour Magne entre les rues Rouget-de-Lisle et Ménard, le Parc vient de rouvrir ses portes aux Nîmoises et aux Nîmois, aux Gardoises et aux Gardois.

Publié le 04/07/2024 -- Temps de lecture: 05 minutes



Le Conseil départemental a souhaité en faire un lieu de détente, de loisirs et de culture tout en étant une vitrine de ses actions au quotidien (transition écologique, jeunesse, culture, sport...). En ce lundi 1er juillet, Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental, a inauguré, en présence de nombreux élus de l'Assemblée départementale, ce parc dont la rénovation a été prise en charge financièrement à 100% par la collectivité.

Respect de l'identité et de la nature du Parc

Le Parc, propriété du Conseil départemental de 7 400 m2 a été aménagé pour l'accueil des visiteurs. À l'entrée, on trouve un jardin partagé consacré à des variétés de plantes locales. Une exposition de photographies est installée en plein air sur les grilles latérales. A l'occasion de l'inauguration, la première exposition est dédiée à l'« Histoire de l'École normale de jeunes filles et de son parc » en référence au passé des lieux. Un théâtre de verdure en bois a été réalisé sur mesure pour des spectacles en plein air mais aussi pour permettre aux visiteurs de s'assoir et de s'allonger. Des aménagements ludiques et sportifs pour petits et grands sont disponibles comme un jeu de boules, une table de ping-pong, des jeux en bois et un agrès de motricité pour les seniors. Du mobilier (bancs, chaises longues...) pouvant être déplacé au gré des conditions d'ensoleillement et des envies seront bientôt à disposition à la loge du gardien.

Les horaires et les jours d'ouvertures sont adaptés en fonction de la saison, du mardi au dimanche :

- D'avril à septembre de 9h30 à 19h
- D'octobre à mars de 9h30 à 17h

Un budget global de 850 000 €

Les travaux réalisés dans le parc ont notamment consisté à la réorganisation et à la sécurisation des accès avec poses de clôtures et d'un portail d'entrée avec portillon. Mais ils concernent aussi l'aménagement général : éclairage, création d'allées, de cheminements, remise à niveaux des réseaux et créations sur mesure de bancs. Nettoyages, débroussaillages, plantations ont permis la réhabilitation des espaces verts et l'aménagement d'espaces de jardin pour le plaisir des visiteurs. L'aménagement du parc réalisé en interne au Conseil départemental du Gard a mobilisé le concours d'artisans et de prestataires pour un budget global de près de 850 000 €.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>